

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# DU Accompagnement à la parentalité

- > Composante : Service commun d'alternance et de formation professionnelle, Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- > Durée : 1 an
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Angers, Lyon, Toulouse

## Présentation

L'accompagnement de la parentalité s'inscrit dans les politiques de soutien à la parentalité ministérielles et concerne les champs d'activités du travail social, de la santé et du secteur éducatif. Il s'adresse au parent en lien avec ses enfants et son entourage, depuis la périnatalité jusqu'à l'âge adulte de ceux-ci. Depuis la création des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en 1999 jusqu'à la création de la Charte Nationale de soutien à la Parentalité en 2022, ces politiques confirment désormais que « les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine ; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse de pratiques ». Par conséquent, les professionnels travaillant avec les familles sont invités à compléter leur formation initiale et continue, et valider leurs compétences en matière de soutien et accompagnement à la Parentalité. La formation des professionnels est un enjeu majeur pour garantir la qualité d'accompagnement des familles dans le cadre des services qui sont et seront proposés dans les années à venir.

Le Diplôme d'Université «Accompagnement à la parentalité» a pour but d'accompagner les professionnel·les à l'élaboration et à la mise en place d'un projet d'accompagnement à la parentalité, en leur permettant d'approfondir des connaissances dans ce domaine et en analysant la mise en œuvre de cet accompagnement aussi bien sur le plan méthodologique qu'éthique.

Taux de réussite 2022/2023 : 100%.

## Objectifs

- Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents
- Pouvoir proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles), dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire
- Développer une compétence et une posture professionnelle d'accompagnement des parents
- Élaborer un projet d'accompagnement à la parentalité

## Les + de la formation

- Reconnaissance et environnement universitaire : conférences, colloques, recherche, chaire, enjeux...
- Une équipe de formateurs-praticiens expérimentés
- 205h de formation dont 56h en distanciel et 35h de stage.
- Un accompagnement au plus près de vos projets (travail d'implication, analyse de la pratique, accompagnement des projets, tutorat individuel...)
- Un partenariat élargi et complémentaire ancré sur le territoire national
- Taux de réussite : 100% (2020, 2021, 2022, 2023)
- Taux de satisfaction : 94,8% des répondants (2020, 2021, 2022)

[🔗 Existe également le D.U. Soutien à la parentalité](#)

Partenariats :





## Organisation

---

### Contrôle des connaissances

- Dossier thématique écrit (thème en rapport avec le projet) à l'issue des quatre premiers modules (mini : 10/20, coeff.1). Un stagiaire qui n'a pas obtenu ce résultat doit refaire un dossier en tenant compte des remarques des évaluateurs. Pré-rapport projet écrit (non noté) à l'issue des quatre premiers modules. Ces deux épreuves valident les quatre premiers modules et conditionnent la poursuite de la formation (modules 5 à 8)
- En fin de formation, rapport écrit et présentation orale devant un jury (mini : 10/20 à chaque épreuve, écrit coeff. 3, oral coeff. 1) : parcours d'élaboration d'un projet d'accompagnement à la parentalité

## Admission

---

### Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence en sciences sociales et humaines (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) ou d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou éducatif, dans le champ médico-social ou sanitaire équivalent. Avoir une expérience professionnelle significative (salariée ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité.
- Pour la formation à distance : bénéficier d'un accès à un ordinateur (fixe ou portable), avoir son système et ses applications à jour, être doté d'une connexion internet à haut débit (type ADSL) fiable et savoir utiliser les applications courantes (messagerie, navigateur, logiciels de traitement de texte et tableur, lecteur vidéo et audio). L'accès à la plateforme de formation est permanent pour la durée de la formation (sauf en cas de sinistre ou de panne des serveurs de l'Université d'Angers).

## Modalités d'inscription

- Vous avez la possibilité de réaliser cette formation à Angers, Toulouse ou Lyon, vous pouvez indiquer votre préférence dans votre lettre de motivation

Candidatures 2026 : du 1er septembre au 12 octobre 2025 (ANGERS).

[🔗 Candidatures 2026 : du 2 mai au 6 juillet 2025 \(TOULOUSE\).](#)

[🔗 Candidatures 2026 : du 2 mai au 6 juillet 2025 \(LYON\).](#)

## Public cible

Ce diplôme d'Université s'adresse en priorité aux professionnels qui souhaitent orienter ou développer leur pratique dans l'accompagnement individuel ou de groupe de parents, que cet accompagnement se situe dans le champ social, éducatif, psychologique ou médical Professionnels et bénévoles du secteur sanitaire, social et éducatif notamment :

- Educateurs de jeunes enfants
- Educateurs spécialisés
- Assistants de service social
- Intervenants en espace de rencontre enfant-parent
- Conseiller en Économie sociale et familiale
- Conseillers conjugaux et familiaux
- Médiateurs familiaux
- Infirmière-puéricultrice
- Sage-femme
- Orthophoniste
- psychomotricien
- Psychologue
- Médecin
- Juriste
- Intervenant social en milieu scolaire (CPE, infirmière, assistante sociale ...)
- Professeur des écoles

## Droits de scolarité

- Coût de la formation : 3400 € (+ droits universitaires)

- Coût d'un module : 460 € pour les modules 1, 2, 3 et 4 (les modules 5 à 8 ne peuvent être suivis individuellement et sont conditionnés par le suivi et la validation des 4 premiers modules)
- Non éligible au CPF

## Et après

---

### Poursuite d'études

Mise en œuvre du projet d'accompagnement de la parentalité que ce soit dans son institution habituelle de travail ou en dehors (milieu associatif, exercice libéral), que ce soit un accompagnement individuel ou collectif, qu'il s'agisse d'une évolution de sa pratique ou de la création d'un dispositif spécifique.

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Contact administratif

Séverine Planchenault

☎ 0244688685

✉ severine.planchenault@univ-angers.fr

#### Contact administratif

Clotilde Frackowiak (LYON)

☎ 07 44 73 02 03

✉ secretariat@afccc.fr

#### Contact administratif

Emmanuelle Moraël (TOULOUSE)

☎ 06 73 33 73 94

✉ du.formation@ffer.org

#### Responsable pédagogique

Emmanuel Gratton

✉ emmanuel.gratton@univ-angers.fr

### Lieu(x)

📍 Angers

📍 Lyon

📍 Toulouse